

Strasbourg, le 24 mars 2015

EPAS (2014) 65

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

20^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES
Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber, Paris
1^{er} étage, salle n° 2

13 novembre 2014

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à M. Zoran Verovnik en tant que nouveau membre du Bureau.

Elle revient sur la triste nouvelle du décès de Predrag Manoljovic et informe les membres du Bureau que le Secrétariat a envoyé une lettre de condoléances à l'ENGSO au nom de l'APES.

Le Secrétariat annonce également le décès de l'ancien Chef de la Division des Sports, M. George Walker, survenu le 11 novembre 2014.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour sans modification, tel qu'il figure à l'Annexe I de la présente liste des décisions.

3. Rapports des réunions récentes

Le Bureau prend note des rapports de trois réunions récentes :

3.1 Projet de liste des décisions – réunion du Comité de direction, Strasbourg, 21-22 mai 2014

Le Bureau estime que le projet de rapport est clair mais demande au Secrétariat d'y apporter une petite précision au point 7, de sorte à mieux refléter l'idée d'un suivi général de la rencontre de Sotchi, plutôt que celle de la tenue d'un événement concret.

3.2 Conférence sur le thème « Sport et Prisons », tenue les 16 et 17 juin 2014

Le Bureau prend note du rapport final et des informations transmises par le Secrétariat concernant l'état d'avancement de la publication de l'APES sur ce sujet. Il est demandé au Secrétariat de s'assurer que tous les membres de la délégation finlandaise figurent bien sur la liste des participants.

3.3 Réunion du Comité statutaire, tenue le 20 octobre 2014

Le Bureau prend note des résultats de cette réunion, tout d'abord en ce qui concerne les modifications apportées au Statut de l'APES. Il constate que le Comité statutaire a rejeté la plupart des propositions de modification afin de maintenir une certaine cohérence avec d'autres accords partiels. Les deux propositions retenues, présentées par la DLAPIL, consistent en des changements mineurs. La version approuvée par le Comité statutaire va désormais passer par différentes étapes, jusqu'à son adoption finale par les Délégués des Ministres à la fin du mois de novembre.

Le Bureau prend également note du deuxième résultat de cette réunion, plus décevant, à savoir la décision de ne pas affecter le reliquat du budget 2013 au compte spécial de l'APES, mais de restituer les fonds aux Etats membres. Le Bureau reconnaît que les Etats membres de l'APES jouent un rôle essentiel dans de telles situations, et qu'il conviendrait de promouvoir une meilleure coordination entre les ministères et les Représentations permanentes à Strasbourg.

Cette décision pose désormais à l'APES la question de savoir comment financer sa contribution à hauteur de 20% aux éventuels projets joints avec l'Union européenne. L'une des suggestions émises est que les Etats membres de l'Accord partiel pourraient reverser sous forme de contribution volontaire la somme qui leur a été remboursée au titre de 2013 – sachant que ceci ne serait pas possible dans certains pays car les fonds reversés ne sont pas nécessairement réaffectés au budget du Sport. Le Bureau convient qu'à l'avenir, le Comité de direction pourrait essayer d'affecter immédiatement une partie de son budget ordinaire au compte spécial au moment de l'approbation du Programme d'activités.

Décision: le Secrétariat vérifiera auprès de la Direction des Finances si le Comité de direction pourrait décider d'affecter des fonds issus du budget de l'APES directement au compte spécial.

3.4 Réunion du Bureau du Comité consultatif tenue à Paris les 23 et 24 octobre 2014

Le Bureau prend également note du rapport présenté oralement par Mme Lacarrière, Présidente du Comité consultatif (CC), sur la réunion tenue récemment par le Bureau (23-24 octobre 2014), au cours de laquelle les participants ont essentiellement discuté de la révision de la structure du CC et de son mandat, qui arrive à expiration en septembre 2015. Mme Lacarrière souligne que les membres du Bureau du CC, dans sa nouvelle composition, désiraient jouer un rôle plus actif au sein de l'APES et apporter plus de dynamisme à la plateforme. Elle souhaiterait en outre que le CC bénéficie du soutien du Comité de direction dans la révision de son mandat. Lors des discussions générales tenues dans le cadre de la réunion du Bureau du CC, deux sujets ont particulièrement retenu l'attention :

- l'amélioration de la coordination avec les membres du CC au sein de l'APES, afin de coopérer sur les réponses aux appels d'offres portant sur la création de projets Erasmus+ ;
- l'héritage des manifestations sportives – aux niveaux local et professionnel.

Le Bureau du CC a également discuté de la faible participation aux réunions plénières et s'est demandé s'il serait possible que l'APES rembourse les frais de voyage et d'hébergement des experts.

Le Comité de direction reconnaît les difficultés liées au financement de ces frais – une question d'ailleurs déjà soulevée il y a quelques années. A l'époque, il avait été décidé de ne pas couvrir ces frais dans la mesure où les réunions plénières n'ont lieu qu'une fois par an. Le Bureau décide de ne pas renverser cette décision. Il encourage néanmoins le CC à préparer son avis sur la révision de son mandat à temps pour qu'il puisse être examiné lors de la prochaine réunion du Bureau du Comité directeur, prévue en mai 2015.

4. Informations récentes

4.1 Etats membres

Le Bureau a pris note des contacts en cours entre le Secrétariat et les principaux contributeurs (l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni) et de l'avancement des travaux concernant l'éventuelle adhésion d'autres Etats membres (Belgique, Slovaquie, Suède, Turquie, Ukraine). Le Secrétariat souligne

l'importance, à cet égard, du soutien des Etats membres actuels, et encourage les membres du Comité de direction à mentionner leur adhésion à l'APES, par exemple lorsque leurs ministres rencontrent leurs homologues provenant d'Etats non membres.

4.2 Organisations partenaires

Avec la récente adhésion de la Fédération internationale du sport scolaire, le nombre total de membres du Comité consultatif s'élève désormais à 29 – sachant qu'il n'y a pas d'autre demande en attente. En réponse à une question posée par l'un des membres du Bureau, le Secrétariat déclare qu'il n'a pas reçu de demande officielle de participation au Comité consultatif émanant de la FIFA, mais qu'étant donné que le mandat du Comité n'autorise qu'une seule organisation membre par sport, l'UEFA (en tant qu'instance européenne) reste le seul membre footballistique de l'APES. Le Bureau encourage le CC à aborder cette question lors des discussions sur la révision de son mandat.

4.3 Conventions du Sport

La Convention contre le dopage a fêté son 25^e anniversaire le 4 novembre. S'agissant de la Convention européenne sur la violence des spectateurs, le Comité permanent de l'instrument a fait de la révision de ce dernier une question prioritaire. Mais, étant donné que trois Etats ont émis des réserves sur la nouvelle version, celle-ci n'a pas encore été adoptée par le groupe de travail. Les négociations se poursuivront lors des réunions que le T-RV tiendra en décembre, et nous espérons que le document pourra être traité selon la procédure habituelle avant l'événement qui marquera, en 2015, les 30 ans de la Convention.

4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Etant donné que le Secrétaire Général a été réélu pour un nouveau mandat de 5 ans, le Secrétariat n'a pas engagé de réforme d'envergure à haut niveau. Le Directeur Général de la Démocratie travaille actuellement sur le budget 2016-2017, qui est important pour les conventions du sport, notamment au vu de la possible entrée en vigueur d'une 3^e Convention du Sport. S'agissant du Service du Sport, Karina Forsyth-Lotz a quitté l'équipe à l'issue de la Conférence ministérielle. Un concours de recrutement a été ouvert en vue d'établir une liste de réserve de responsables de projet possédant des connaissances et de l'expérience dans le domaine du sport. Les résultats de ce processus devraient être connus au début de l'année 2015.

5. Projets de contributions volontaires et projets joints

5.1 Projet sur la bonne gouvernance

Le Secrétariat explique que l'étudiant impliqué dans ce projet a finalisé sa thèse mais que, contrairement à ce qui était prévu – et pour des raisons personnelles –, il n'effectuera pas de post-doctorat à l'étranger. Il ne sera donc pas possible de bénéficier des conclusions de ce projet (étude sur des indicateurs de bonne gouvernance au niveau national). Le Secrétariat demande l'avis du Bureau sur la marche à suivre désormais.

Ce dernier suggère d'inviter le Groupe d'accompagnement du projet à évaluer la situation actuelle et à donner son avis sur la manière d'aller de l'avant (trouver de nouveaux partenaires pour travailler sur la mise en œuvre d'indicateurs de bonne gouvernance au niveau national et/ou envisager de publier un résumé de la thèse dans l'une des collections de l'APES, par exemple). Le Bureau est clairement d'avis qu'il convient de procéder en ayant les Résolutions de Macolin à l'esprit et en créant des synergies avec les activités en cours de l'UE dans ce domaine. Il fait en outre observer qu'en cas de besoin, les membres pertinents du Comité consultatif pourraient également apporter leur expertise et contribuer au projet.

Décision : le Secrétariat devrait prendre contact avec l'étudiant en question afin de lui demander une copie de sa thèse. Il devrait également demander l'avis du Groupe d'accompagnement.

5.2 Action préparatoire : partenariats européens dans le domaine du sport – « *Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs* » (Projet PSS)

Le Bureau prend note de la mise à jour effectuée par le Secrétariat concernant l'état d'avancement de ce projet. Le dernier des quatre ateliers a eu lieu en octobre et le Secrétariat devrait pouvoir organiser l'événement de clôture du projet à Rome les 4 et 5 mai 2015. Auparavant, un atelier sur la protection des enfants dans le sport pourrait être mis en place (à Minsk, éventuellement) afin de permettre aux Etats non membres de l'UE et à des experts de prendre part au processus et d'y apporter leur contribution.

5.3 Erasmus+ : « Balance in Sport » (« L'équilibre hommes-femmes dans le sport »)

Le Secrétariat n'a reçu aucune information nouvelle au sujet du projet sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport qui a été soumis pour financement. Les résultats devraient être annoncés à la fin de l'année 2014.

5.4 Réponse éventuelle à d'autres appels d'offre

DG Affaires intérieures : Le Secrétariat attend toujours l'annonce officielle et la publication de l'appel d'offres par l'UE avant de soumettre sa demande de financement pour un projet joint sur le trucage de matchs qui serait axé sur le renforcement de la coopération avec les autorités répressives. L'annonce devrait être effectuée d'ici à la fin de l'année 2014.

Erasmus+ 2016 : le Bureau prend note de la suggestion émise par le Secrétariat de ne pas répondre à ce nouvel appel à propositions concernant la Semaine européenne du Sport – au cas où les projets sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport et le trucage des matchs seraient lancés. Le Bureau reconnaît qu'il doit se montrer réaliste quant au nombre de projets que l'APES peut mener et qu'il doit en limiter le nombre afin de ne pas compromettre la qualité des travaux.

Mme Lacarrière (*SportAccord*) souligne que le Comité consultatif pourrait apporter une perspective utile à ces processus et demande à ce que ce dernier soit consulté ou impliqué plus régulièrement dans les idées de projets de l'APES. Le Secrétariat reconnaît que la transparence pourrait être améliorée mais explique que le choix des partenaires des différents projets dépend dans une large mesure du thème de ces derniers et des pays dans lesquels ils sont basés. Mme Lacarrière examinera cette question de façon plus approfondie avec le Bureau du Comité consultatif.

6. Conférences des Ministres responsables du Sport

6.1 13^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Macolin (Suisse), 18 septembre 2014

Le Bureau n'a aucun commentaire à effectuer sur le projet de rapport du Secrétaire Général. Le document sera présenté au GR-C le 20 novembre, puis transmis aux Délégués pour adoption.

Le Bureau prend note des résultats du questionnaire distribué lors de la réunion restreinte des ministres ayant eu lieu à Macolin le 17 septembre. Il lui a semblé qu'il s'agissait là d'une bonne occasion de recueillir les avis des ministres en personne, ce que la nature informelle et l'atmosphère détendue de la réunion ont permis de faire avec succès. Dans leurs réponses, qui devraient servir de base à d'autres discussions au sein du Comité de direction, les ministres se montrent clairement favorables à ce que l'APES se consacre davantage au thème de la bonne gouvernance.

Le Secrétariat diffuse un projet de document (EPAS (2014) 66) énonçant les suites qui pourraient être données aux Résolutions de Macolin.

Décision : le Secrétariat transmettra par e-mail le document EPAS (2014) 66 aux membres du Bureau afin qu'ils puissent préparer la suite des discussions qui auront lieu à ce sujet lors de la prochaine réunion du Bureau.

6.2 14^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport

Le Bureau prend note de l'intérêt exprimé par deux pays, la Géorgie et la Hongrie, pour l'organisation de la prochaine Conférence des ministres. Les membres, dans leur majorité, semblent préférer l'option de la Hongrie étant donné que les trois conférences ministérielles précédentes se sont déroulées dans des pays non membres de l'UE. Toutefois, il souhaite laisser le Comité de direction discuter de cette question de façon plus approfondie lors de sa prochaine réunion, et réfléchir aux retombées positives qu'un tel événement pourrait avoir pour chacun de ces deux pays.

6.3 Rencontre informelle des Ministres – Bakou 2015

Le Secrétariat explique brièvement l'idée qui sous-tend cet événement, qui serait organisé dans le même esprit que la rencontre de Sotchi en 2014. Etant donné que de nombreux ministres européens des sports seront présents à la cérémonie d'ouverture des Jeux européens à Bakou le 12 juin 2015, l'idée est que l'APES organise une table ronde informelle de courte durée (1h30), ainsi qu'une réception avant l'ouverture

des Jeux. L'événement est déjà inscrit sur le Programme d'activités 2015, mais, pour l'heure, aucun thème n'a été défini.

Le Bureau examine des possibilités de thèmes, notamment la durabilité environnementale des grandes manifestations sportives, leur durabilité sociale (promotion du sport dans la société, modification du point de vue des citoyens), leur acceptabilité sociale et le respect des droits de l'homme lors de telles manifestations. Le thème ayant la préférence des membres est la durabilité sociale, c'est-à-dire la manière dont les grandes manifestations sportives peuvent contribuer à développer le sport d'une manière durable.

Décision : le Secrétariat préparera un document de travail sur la durabilité sociale des grandes manifestations sportives avant la prochaine réunion du Bureau.

7. Etablissement de normes et leur suivi

7.1 Bilan des signatures de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et futures activités de promotion

Le Bureau prend note du fait que les propositions de montage financier et de partenariat du Comité de direction ont poursuivi leur chemin et figurent désormais à l'ordre du jour du GR-C pour discussion. Le Secrétariat demande aux membres du Bureau de consulter leur Représentation permanente afin de s'assurer que ces dernières soutiendront ces projets lors des réunions du GR-C.

Décision : S'agissant de la proposition de montage financier, le Secrétariat transmettra aux membres du Bureau quelques estimations chiffrées pour les Etats concernés par ces propositions.

7.2 Projet de Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Le Secrétariat décrit brièvement la situation actuelle, et les membres du Bureau examinent les compromis effectués sur le texte du projet d'instrument, qui consistent à déplacer certaines phrases de la Recommandation vers son Rapport explicatif. Les négociations avec les Etats membres, menées par la Présidente du GR-C, sont en cours.

7.3 Respect des engagements

Le Bureau prend note des explications générales fournies par le Secrétariat concernant la nécessité de réviser l'ancien manuel sur les visites de suivi en vue d'harmoniser la méthodologie et de le rendre plus facile à utiliser pour les personnes qui mènent de telles visites. Il est convenu avec les autres Comités du sport (T-RV, T-DO et CAHAMA) d'organiser une réunion conjointe de représentants afin de jeter les bases de la révision du manuel. Il est par conséquent demandé au Comité de direction de l'APES de proposer deux ou trois représentants pour cette réunion, qui se déroulera probablement à Londres à la fin du mois de janvier 2015. Le Secrétariat propose de désigner ceux des membres du Comité de direction qui ont déjà mené des visites consultatives.

Décision : Wendela Kuper (Pays-Bas), Satu Heikkinen (Finlande) et Zoran Verovnik (Slovénie) font tous trois part de leur volonté de participer à cette réunion conjointe au nom du Comité de direction de l'APES.

7.4 Visite consultative en Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Secrétariat informe le Bureau que cette intéressante visite s'est déroulée comme prévu, l'équipe étant constituée de Wendela Kuper (Pays-Bas), Kornelija Tiesnesytė (Lituanie), Martin Holzweg (EUPEA) et Stanislas Frossard (Secrétariat de l'APES). Le projet de rapport de la visite sera prêt à temps pour la prochaine réunion plénière du Comité de direction, en mai 2015.

8. Programme d'activités 2014-2015

8.1 Programme et budget 2014

Le Secrétariat fait brièvement le point sur les activités, en détaillant celles qui ont déjà eu lieu, celles qui sont en cours et celles qui ont été reportées. Il espère que le budget 2014 sera utilisé au maximum, et que le solde sera minimal.

8.2 Programme et budget 2015

Le Secrétariat présente brièvement des informations sur les activités prévues en 2015, en particulier :

- Le séminaire sur les visas : déjà reporté à plusieurs reprises, il est espéré qu'il pourra être organisé en 2015 en coopération avec la Présidence lettonne de l'UE – peut-être en marge de l'une des réunions de son Groupe de travail à Schengen ; Dragan Atanasov élabore actuellement un manuel de bonnes pratiques dans ce domaine ;
- L'activité n° 9 sur les conflits d'intérêts n'est pas encore tout à fait décidée et doit être précisée à certains égards. Ce point sera discuté plus avant lors de la prochaine réunion du Bureau ;
- S'agissant du volet Diversité, la question est posée de savoir s'il serait possible de regrouper les activités 1 et 5 ; le Secrétariat répond que celles-ci sont assez différentes – l'une renvoyant à la conférence politique annuelle qui repose sur la collaboration avec le Programme Pestalozzi, et l'autre, à des activités de sensibilisation pour faire suite au projet PSS. Il n'est donc pas judicieux de les regrouper. Concernant la conférence annuelle, le Secrétariat confirme que le Programme Pestalozzi ne contribuera pas financièrement à l'organisation de la conférence, mais qu'il faudra qu'il soit impliqué dans cette dernière et y participe pour garantir son succès.

Décision : Le Bureau approuve le planning d'activités 2015 mis à jour mais reste ouvert à d'éventuels changements, en fonction de l'évolution de la situation concernant les propositions de projets soumises à l'UE.

8.3 Représentation de l'APES dans d'autres réunions

Le Bureau prend note de l'intention du Secrétariat de représenter l'APES lors de la Conférence *Sport and Betting 2014* qui aura lieu à Londres le 26 novembre 2014, et d'intervenir sur le processus de signature de la nouvelle convention.

Décision : le Bureau charge le Secrétariat d'ajouter la Convention *SportAccord* (19-24 avril 2015 à Sotchi) à la liste des événements organisés par d'autres organisations dans le Calendrier d'activités 2015 de l'APES.

9. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

9.1 Futures priorités (2015)

La tolérance et la diversité à travers l'éducation physique

La conférence politique annuelle sur ce thème, qui permet de rapprocher les domaines du sport et de l'éducation, se déroulera à l'automne 2015. L'hôte de l'événement n'ayant pas encore été désigné, toute proposition à ce sujet est la bienvenue. La conférence fera suite aux séminaires de formation du Programme Pestalozzi lancés en 2013/14.

Décision : le Bureau charge le Secrétariat de diffuser la liste des participants aux séminaires de formation du Programme Pestalozzi.

9.2 Futures priorités (2016)

Les nouveaux immigrés et le sport

Les membres du Bureau conviennent que des travaux de fond ou de recherche sur ce sujet sont nécessaires avant la tenue de la conférence annuelle 2016. Ils examinent les projets existants en Europe, notamment en Turquie, pour les migrants syriens, mais demandent au Comité consultatif de les aider à identifier d'autres projets qui pourraient être considérés comme des exemples de bonnes pratiques. Ils sont d'avis que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Conseil national pour les réfugiés pourraient également apporter leur aide.

Décision : Mme Lacarrière (*SportAccord*) accepte d'aborder cette question avec le Comité consultatif. Le Secrétariat prendra contact avec le bureau du HCR situé dans les locaux du Conseil de l'Europe.

10. Coopération actuelle avec les institutions de l'Union européenne

10.1 Coordination avec l'Union européenne

Les discussions sous ce point portent essentiellement sur la signature de la nouvelle Convention et l'avis juridique concernant la ratification de l'instrument par les Etats membres de l'UE. Le Bureau discute des développements récents, à la suite desquels l'appel de l'UE aux Etats à s'abstenir de signer la convention n'est plus pertinent. C'est là une bonne nouvelle pour la Convention. Le Secrétariat remercie certains Etats, dont la France, d'avoir fortement encouragé d'autres Etats à signer l'instrument.

La Présidente propose de discuter, lors de la prochaine réunion du Bureau, de la façon dont les membres envisagent le développement de la coopération avec l'UE, étant donné que les Résolutions de Macolin énoncent clairement que celle-ci doit aller de l'avant. Un plan d'action pourrait être établi pour mettre en avant les activités de l'UE et de l'APES, de sorte à assurer une meilleure coordination.

Le Bureau discute également de la Semaine européenne du Sport et du souhait de certains Etats non membres de l'UE d'être impliqués dans ce projet. Bien qu'il ne soit pas envisagé de soumettre de projet pour répondre à l'appel à propositions d'Erasmus+ à ce sujet, le Secrétariat charge le Bureau d'élaborer des propositions s'il estime que cela est nécessaire ou si cette question suscite un véritable intérêt.

11. Divers

M. Marguerite (France) informe les membres du Bureau qu'en septembre 2014, son ministère a organisé un séminaire de réflexion consacré à l'impact des grandes manifestations sportives sur l'environnement. Il ajoute qu'une brochure sur ce sujet sera élaborée prochainement.

M. Verovnik (Slovénie) annonce que le Programme national des sports 2014-2023 de la République de Slovénie a été publié récemment et est désormais disponible en ligne.

(http://www.mizs.gov.si/en/legislation_and_documents/)

Prochaines étapes : Table ronde sur l'interdiction des compétitions de combat libre (12 novembre 2014, Paris)

Le Bureau mène une réflexion sur la Table ronde de la veille, qui a été très intéressante malgré un faible nombre de participants. Le Secrétariat distribue un projet de résumé des discussions, qui contient des propositions de mesures de suivi. Les membres du Bureau reviennent sur les principales questions, à savoir l'éventuelle révision de la Recommandation (99) 11 et le manque de clarté concernant l'instance responsable de reconnaître officiellement les sports (le gouvernement ou le mouvement sportif ?). Ces points devraient être examinés lors de la prochaine réunion du Bureau, en mai 2015.

Séminaire sur les systèmes de détection des paris sportifs frauduleux (10-11 décembre 2014, La Haye)

Le Secrétariat rappelle aux membres du Bureau la tenue de ce séminaire, qui sera organisé en coopération avec *Asser International Sports Law Centre*. Les points à l'ordre du jour sont les avantages et les inconvénients des systèmes de détection de la fraude, et le rôle que peut jouer la convention pour renforcer ces derniers.

12. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau note que la 9^e réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif se tiendra les 20 et 21 mai 2015 à Strasbourg.

Décision : le Bureau charge le Secrétariat de vérifier auprès des collègues norvégiens s'il serait possible d'organiser la prochaine réunion du Bureau le 16 mars 2015 à Oslo, soit la veille de la Conférence sur la promotion de la nouvelle Convention.

Appendix I**Ordre du jour annoté****1. Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

EPAS (2014) 55

Action: adopter l'ordre du jour EPAS (2014) 55

3. Rapports des réunions récentes

3.1 Projet de Liste de décisions – réunion du Comité de direction tenue à Strasbourg les 21 et 22 mai 2014

EPAS (2014) 40

3.2 Rapport final – Conférence pan-européenne « Sport et Prisons » tenue à Paris les 16 et 17 juin 2014

EPAS (2014) 51

3.3 Liste de décisions – réunion du Comité statutaire tenue à Strasbourg le 20 octobre 2014

EPAS-SC (2014) 3rev1
EPAS (2013) 47rev

3.4 Réunion du Bureau du Comité consultatif tenue à Paris les 23 et 24 octobre 2014

Le Bureau est invité à prendre note de ces rapports et de la présentation orale faite par le Secrétariat.

4. Informations récentes

4.1 Etats membres

4.2 Organisations partenaires

4.3 Conventions du Sport

4.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

5. Projets de contributions volontaires et projets joints

5.1 Projet sur la bonne gouvernance

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

5.2 Action préparatoire: partenariats européens dans le domaine du sport – « Pro Safe Sport »

5.3 Erasmus+ : « Balance in Sport »

5.4 Réponse éventuelle à d'autres appels d'offre

- DG Home

- Erasmus+ 2016

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat et à discuter des actions à suivre.

Action: donner des instructions au Secrétariat sur la façon de procéder pour rassembler des fonds pour des projets futurs.

6. Conférences du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport

6.1 13^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Macolin (Suisse), 18 septembre 2014

CM(2014)139
EPAS (2014) 61

Le Bureau est invité à prendre note du projet de rapport du Secrétaire Général et des résultats du questionnaire distribué lors de la rencontre restreinte des Ministres.

6.2 14^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport

Le Bureau est invité à discuter des deux déclarations d'intérêt reçues de la Géorgie et la Hongrie, qui se portent candidates pour accueillir les prochaines conférences ministérielles et à préparer une proposition à l'attention du Comité de direction.

6.3 Rencontre informelle des Ministres – Bakou 2015

Le Bureau est invité à discuter de la possibilité d'organiser un tel événement lors des Jeux européens à Bakou, et à identifier un thème.

7. Etablissement de normes et leur suivi

7.1 Bilan des signatures de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et futures activités de promotion

EPAS (2014) 60
GR-C(2014)10
CM(2014)140

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

7.2 Projet de Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

CM (2014) 61rev

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

7.3 Le respect des engagements

Le Bureau est invité à prendre note de l'information concernant l'harmonisation des procédures et à nommer deux représentants du Comité de direction qui participeront aux consultations des comités pour la mise à jour de ces procédures.

Sport (2014) 2
CDDS(2003)59rev

7.4 Visite consultative en Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

8. Programme d'activités 2014-2015

8.1 Programme et Budget 2014

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

EPAS (2014) 7

8.2 Programme et Budget 2015

Le Bureau est invité à tenir un échange de vues sur la préparation et la mise à jour du programme.

EPAS (2014) 33rev

Action: approuver le planning mis à jour des activités prévues en 2015

8.3 Représentation de l'APES dans d'autres réunions

Sport (2014) 1
Sport (2015) 1

Action: discuter des mises à jour du calendrier et les valider ; désigner les représentants du Bureau qui assisteront, le cas échéant, aux activités où la représentation du Bureau est conseillée.

9. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

9.1 Priorités futures (2015)

- La tolérance et la diversité à travers l'éducation physique

Le Bureau est invité à tenir un échange de vues sur la préparation de la conférence politique et à discuter des possibilités de coopération avec des organisations partenaires.

9.2 Priorités futures (2016)

- Les nouveaux immigrés et le sport

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat et à discuter des actions préparatoires en 2015.

EPAS (2014) 36

10. Coopération avec les institutions de l'Union européenne

10.1 Coordination avec l'Union européenne

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

11. Divers

- Table-ronde sur l'interdiction des compétitions de combat libre (Paris, le 12 novembre 2014) – prochaines étapes
- Séminaire sur les systèmes de détection des paris sportifs frauduleux (La Haye, 10-11 décembre 2014)

13. Date et lieu des prochaines réunions

Action: décider d'organiser la prochaine réunion du Bureau le XX avril 2015 au bureau du Conseil de l'Europe à Paris.

Action: noter que la prochaine réunion conjointe du Comité de Direction et du Comité consultatif aura lieu les 20 et 21 mai 2015 à Strasbourg.

Appendix II**FINAL LIST OF PARTICIPANTS****CHAIR****Ms Wendela KUPER**

Chair of the EPAS Governing Board
 Senior policy Advisor
 Sports Department
 Ministry of Health, Welfare and Sport
 NETHERLANDS

BUREAU MEMBERS**Ms Satu HEIKKINEN**

Senior Advisor
 Ministry of Education and Culture
 FINLAND

Mr Alexandre MARGUERITE

Chef du bureau des relations internationales
 Direction des Sports
 Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
 FRANCE

Mr Marko BEGOVIC

International Affairs Advisor
 Directorate for Youth and Sports
 MONTENEGRO

Mr Alexey MOROZOV

Deputy Chair of the EPAS Governing Board
 Director of the Department of Winter Sport's Development and Preparations for the Olympic Games in Sochi
 Ministry of sport
 RUSSIAN FEDERATION

Accompanying person

Ms Marina SEDUGINA

Expert
 International Department for the Cooperation in the Sphere of Sports
 Ministry for Sport
 RUSSIAN FEDERATION

Mr Zoran VEROVNIK

Secretary
 Ministry of Education, Science, Culture and Sport
 SLOVENIA

Mr Pascal CHATELAIN

Chef des affaires internationales
 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
 Office fédéral du sport
 SWITZERLAND

BUREAU MEMBER REPRESENTING THE CONSULTATIVE COMMITTEE

Sarah LACARRIERE
Chargée de projets Intégrité
Unité de l'Intégrité du Sport
SPORTACCORD

EPAS SECRETARIAT

Mr Stanislas FROSSARD
EPAS Executive Secretary

Mr François TRICARICO
EPAS Deputy Executive Secretary

Mrs Heather STEWART
EPAS Administrative assistant

APOLOGISED

Mrs Birgitta KERVINEN
ENGSO